

Description du mandat

Secteur de la pédagogie et des services à l'enseignement

Direction de l'évaluation des apprentissages

Mandat en français, langue d'enseignement au secondaire

La personne titulaire de l'emploi sera chargée d'élaborer et d'animer des formations liées au cadre d'évaluation actualisé et au nouveau modèle d'épreuve d'écriture de 5^e secondaire. Ses principales tâches seront les suivantes :

- planifier, développer et animer des formations à distance à l'intention du personnel enseignant et des conseillères et conseillers pédagogiques;
- concevoir et diffuser une foire aux questions complémentaire aux formations;
- répondre aux questions du réseau scolaire;
- concevoir et produire des capsules vidéo de formation pérennes afin de soutenir l'appropriation des contenus et d'en assurer l'accessibilité à long terme.

Profil recherché

Formation requise	Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dont l'obtention requiert un minimum de 90 crédits (baccalauréat) en enseignement du français, langue d'enseignement, au secondaire (ou toute autre discipline jugée pertinente) ou une attestation d'études pertinentes dont l'équivalence est reconnue par une autorité compétente. Une formation en mesure et évaluation serait un atout.
Habiletés essentielles	• Compétence en matière d'élaboration de formations en évaluation du français, langue d'enseignement au secondaire. • Habiletés rédactionnelles supérieures. • Excellente connaissance des règles d'usage en français (ex. : grammaire, typographie).
Années d'expérience requises	Cinq années d'expérience dans le développement pédagogique.
Domaines d'activité	Enseignement du français, langue d'enseignement; mesure et évaluation; conseilance et développement pédagogiques.

Durée du contrat

La durée du contrat est d'une année. Cependant, ce dernier pourrait être renouvelé pour une durée maximale de trois ans en vertu de la Directive concernant l'engagement sur une base de prêt de services du personnel des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Lieu de travail

La personne titulaire pourrait être autorisée à travailler en mode hybride (télétravail et présentiel) et pourra effectuer un maximum de deux jours par semaine en télétravail. Le lieu de travail sera déterminé par la sous-ministre dans l'un des ports d'attache suivants :

- 600, rue Fullum, Montréal;
- Possibilité de travailler à partir de son centre de services scolaire ou de sa commission scolaire (seulement si la personne n'est pas à proximité des bureaux de Montréal).

Information supplémentaire

Joindre : Julie Charbonneau, Chargée de projet
julie.charbonneau@education.gouv.qc.ca